

# ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

## SOMMAIRE

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Inscription                | 1  |
| Horaire                    | 2  |
| Tarifs                     | 3  |
| Badge                      | 4  |
| Factures                   | 5  |
| Assurance                  | 6  |
| Tenue                      | 7  |
| Sortie                     | 8  |
| Inscriptions insuffisantes | 9  |
| Traitement des données     | 10 |

### 1- Inscription :

Uniquement aux activités (ou à l'étude), selon les places disponibles (les enfants non-inscrits sont pris en charge en jeux animés)

### 2- Horaire :

Se référer à l'horaire communiqué

### 3- Tarifs :

Se référer au tarif communiqué.

### 4- Badge :

Un badge avec Qrcode vous est remis en début d'année et est à conserver pour les années suivantes.

Celui-ci doit être accroché au cartable de l'enfant  
Il vous est facturé au prix de 1€ (5€ en cas de perte de celui-ci)

Par facilité, il vous est également possible de photographier le Qrcode pour le garder sur votre gsm

### 5- Factures :

Facture de décompte envoyée par email chaque mois (détail de paiement à 15 jours) *Attention, surveillez vos spams (courriers indésirables).*

*En cas de non-paiement dans les délais, un email de rappel vous sera envoyé. Dans le cas où le défaut de paiement persisterait, nous nous donnons la possibilité de transmettre le dossier à notre bureau de recouvrement (VENTURIS). Celui-ci prendra ensuite le relais et appliquera 25€ de clause pénale, ainsi que des intérêts de retard à l'occurrence d'1%/mois jusqu'à parfait paiement. Une indemnité de même ordre pourra nous être portée en compte, à titre de réciprocité, en cas de manquement à nos obligations. »*

### 6- Assurance :

L'assurance est comprise dans le prix de l'inscription (les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas couverts)

Pas tenus responsables en cas de perte, de vol ou casse (bijoux, montres et autre)

### 7- Tenue :

- sportive pour les activités encadrées
- bijoux/montre ou autres objets à retirer avant l'activité afin d'éviter de se blesser ou de les casser

### 8- Sortie :

Nous exigeons une autorisation écrite des parents si l'enfant rentre seul ou avec une tierce personne après l'activité (carte de sortie prévue pour les maternelles)

### 9- Inscriptions insuffisantes :

Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer une activité en cas d'inscriptions insuffisantes.

### 10- Traitement des données :

Promosport asbl accorde une grande importance à la protection de la vie privée et des données des utilisateurs de ses applications et de ses sites internet et veille ainsi à adopter et à respecter rigoureusement une politique de confidentialité conforme à la réglementation en vigueur.

Sur la page principale de notre site internet, [www.promo-sport.be](http://www.promo-sport.be), vous retrouvez toutes les informations sur les données susceptibles d'être recueillies ainsi que l'usage qui peut en être fait et les droits que vous avez sur ces données.

Vos données à caractère personnel seront utilisées dans le but de répondre aux besoins des activités de l'ASBL.

Dans l'intérêt légitime du contrat qui nous lie, nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos inscriptions à nos cours, nos stages, nos événements, nos séances.

Toujours dans le cadre de cet intérêt légitime, les personnes qui ont effectué une inscription à une activité quelle qu'elle soit, reçoivent nos newsletters les informant sur nos divers services. À tout moment vous êtes en mesure de vous désinscrire de cette newsletter.